



Sport de haut niveau
11 rue de l'Yser – BP49
59635 WATTIGNIES CEDEX



DOSSIER DE SELECTION AUX STRUCTURES DE SPORT DE HAUT NIVEAU DU CREPS DE WATTIGNIES

I - Le dossier de sélection :

Le **présent dossier de sélection (étape 1) n'est en rien un dossier d'inscription (étape 2)**, il est essentiellement un **outil d'analyse des demandes de candidatures** pour les responsables des structures de préparation (pôles, centre d'entraînement, centre de formation de club professionnel...) et le département du sport de haut niveau du CREPS de Wattignies.

Le dossier de sélection est à transmettre au CREPS de Wattignies (département sport de haut niveau) ou au responsable de la structure sportive concernée.

En sus de ce dossier de sélection de sportif(ve) souhaitant intégrer le CREPS de Wattignies, une **procédure d'inscription officielle en ligne sera mise en place via le Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS)**. Des informations complémentaires sur cette procédure seront apportées **en fonction de la sélection ou non du (de la) sportif(ve)**.

II - Cadre de l'inscription officielle (pour information : 2 étapes sont nécessaires)

- L'étape sélection (entre février et mai 2019 selon les disciplines)** : En tant que sportif majeur, parent ou tuteur (pour les mineurs), vous avez à renseigner différents champs de ce dossier de sélection.
Un courriel sera transmis au (à la) sportif(ve) sélectionné(e) indiquant des identifiants et des mots de passe qui permettront d'intégrer des données relatives à cette 1^{ère} étape.
- L'étape inscription (juin 2019)** : sous réserve de l'accord de la directrice de l'établissement et une fois l'étape précédente « sélection » validée, les parents, tuteurs ou sportifs majeurs seront invités à retourner différentes pièces complémentaires (autorisation de sortie, fiche de renseignements médicaux, droit d'exploitation à l'image, acceptation du règlement intérieur...). L'inscription sera effective dès réception de ces documents.

DISCIPLINE SPORTIVE :

LE SPORTIF

NOM :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

Téléphone portable du sportif :

Email du sportif (*merci d'écrire en majuscule*) :

Nombre de frère(s) et sœur(s) et âge(s) :

PHOTO

CREPS de WATTIGNIES

Département du sport de haut niveau

• **REGIME ENVISAGE AU SEIN DU CREPS :**

- Interne au sein des internats du CREPS * ⁽¹⁾** : Les sportifs mineurs et inscrits en enseignement secondaire sont prioritaires au sein des internats du CREPS.
- durant les périodes scolaires avec libération impérative de ma chambre durant les congés scolaires ⁽¹⁾
 - durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) ⁽¹⁾ aux sportifs ultramarins prioritairement. En fonction des disponibilités, des possibilités peuvent être accordées aux sportifs hors région Hauts de France. Ces demandes restent sous réserve de validation du département sport de haut niveau.
- Interne en résidence universitaire** (CROUS de Wattignies), pour les sportifs universitaires du 01/09/19 au 30/06/20) ⁽¹⁾
Remarque : toute demande d'hébergement au sein des internats CREPS pour les sportifs post-bac fera l'objet d'une étude du département sport de haut niveau et sous réserve des places disponibles et du profil du sportif (mineur, ultramarin...).
- 1/2 pensionnaire ⁽¹⁾**
- Externe ⁽¹⁾**

- **COUVERTURE SOCIALE** : joindre les photocopies des attestations de sécurité sociale (et non la carte vitale) et mutuelle en cours de validité pour l'année 2019

Pour les sportifs « ultramarins » :

il est conseillé de vous rapprocher des cellules d'accompagnement implantées au sein des DOM-COM. Ces cellules vous aideront sur la construction/validation de votre projet, sur l'appui/conseil en terme couverture médicale sur la métropole et pour toutes aides complémentaires.

Contacts des correspondants haut-niveau :

Départements d'Outre-mer :

GUADELOUPE DJSCS Guadeloupe djscs971@drjscs.gouv.fr – 05.90.81.33.57

CREPS de Pointe à Pitre creps@creps-pap.sports.gouv.fr – 05.90 82.18.23

GUYANE DJSCS Guyane djscs973@drjscs.gouv.fr – 05.94.25.53.00

MARTINIQUE DJSCS Martinique djscs972@drjscs.gouv.fr – 05.96.66.36.00

MAYOTTE DJSCS Mayotte djscs976@drjscs.gouv.fr – 02.69.61.60.50

REUNION DJSCS La Réunion djscs974@drjscs.gouv.fr – 02.62.20.54.29

CREPS de La Réunion creps@creps-reunion.sports.gouv.fr – 02.62.94.71.94

Collectivités d'Outre-mer :

NOUVELLE CALEDONIE Direction jeunesse et sports de Nouvelle Calédonie djsnc@gouv.nc – (687) 25.07.30

POLYNESIE FRANCAISE MAAT steve.raoulx@jeunesse.gouv.pf – (689) 40.50.18.83

WALLIS ET FUTUNA STJS sports.stjs@mail.wf – jeusport@mail.wf – (681) 72.21.88

SAINT PIERRE ET MIQUELON DCSTEP 975.jeunesse-sport@dcstep.gouv.fr – 05.08.41.19.40

(1) : cocher la case correspondante

CREPS de WATTIGNIES

Département du sport de haut niveau

SITUATION FAMILIALE	
PERE *	
NOM, Prénom :	
Adresse (si différente de celle du sportif) :	
Profession : Téléphone professionnel :	
Téléphone fixe : Téléphone portable :	
Mel (<i>merci d'écrire en majuscule</i>) :	
<input type="radio"/> marié <input type="radio"/> concubinage <input type="radio"/> séparé/divorcé / date : <input type="radio"/> veuf / date :	
Conjointe/concubine du père si différent de la mère NOM, Prénom :	
Profession : Tél. : Mel :	
MERE *	
NOM, Prénom :	
Adresse (si différente de celle du sportif) :	
Profession : Téléphone professionnel :	
Téléphone fixe : Téléphone portable :	
Mel (<i>merci d'écrire en majuscule</i>) :	
<input type="radio"/> marié <input type="radio"/> concubinage <input type="radio"/> séparé/divorcé / date : <input type="radio"/> veuf / date :	
Conjoint/concubin de la mère si différent du père Nom, Prénom :	
Profession : Tél. : Mel :	
RESPONSABLE LEGAL *	
<input type="radio"/> Père - <input type="radio"/> Mère - <input type="radio"/> Autre ⁽¹⁾	
Préciser NOM, Prénom et le lien avec le sportif :	
Adresse (si différente de celle du sportif) :	
Téléphone : Mel :	
Personne à prévenir en cas d'urgence : Personne à contacter pour la transmission d'information :	
<u>FAMILLE D'ACCUEIL EN METROPOLE (pour les ultra-marins)</u>	
NOM, Prénom :	
Adresse :	
Téléphone fixe : Téléphone portable :	
Mel (<i>merci d'écrire en majuscule</i>) :	

(*) : **champs obligatoires**(1) : **merci de cocher la case correspondante**

CREPS de WATTIGNIES
Département du sport de haut niveau

Autres renseignements dont vous souhaiteriez informer la directrice du CREPS

.....
.....
.....
.....
.....
.....

CETTE FICHE RESTE STRICTEMENT CONFIDENTIELLE

A le

Signature des parents (ou du responsable légal)

➔ Remarque : les informations personnelles demandées dans ce dossier sont essentielles pour une meilleure prise en charge des sportifs, et sont collectées aux seules fins de gestion de l'activité « Sport de haut niveau » du CREPS de Wattignies. Cette collecte est effectuée en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) n°2016/79 mis en place le 25 mai 2018.

CREPS de WATTIGNIES

Département du sport de haut niveau

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
EN VUE DE L'AFFECTATION SCOLAIRE
(Enseignement secondaire)**

DISCIPLINE SPORTIVE :

NOM : Prénom :

Etablissement actuel (année scolaire 2018/2019) :

Adresse précise et complète :

..... Tél.

Classe actuelle :

Numéro d'Identification National (INE) * :

Langues vivantes actuelles **: - LV A :

- LV B :

* : vous trouverez le n° INE sur les bulletins scolaires, des relevés de notes ou auprès de votre établissement scolaire actuel

** : cf. annexe 1 (p12 et 13) : informations relatives à la réforme du lycée (pour les sportif(ve)s scolarisé(e)s au lycée Marguerite de Flandre de Gondecourt)

Redoublement(s) antérieur(s) : OUI - NON ⁽¹⁾ dans l'affirmative, précisez la (les)

classe(s) et l'année (les années)

Difficulté(s) scolaire(s) particulière(s) :

Temps passé par jour pour le travail scolaire (hors établissement scolaire):

Orientation envisagée pour 2019/2020 (classe) :

Option(s) éventuelle(s) :

Langues vivantes : - LV A :

- LV B :

INDISPENSABLE : ✎ Joindre au présent formulaire :

- la photocopie des bulletins scolaires des cinq derniers trimestres

A le

Signature des parents (ou du responsable légal)

(1) : rayer la mention inutile

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS EN VUE
D'UNE AFFECTATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

DISCIPLINE SPORTIVE :

NOM : Prénom :

Etablissement secondaire, universitaire, professionnel ou autre (année scolaire 2018/2019)

Nom de l'établissement :

Numéro d'Identification National (INE)* :

Adresse précise et complète :

..... Tél. :

Formation scolaire, universitaire, situation professionnelle ou autre :

.....

** : vous trouverez le n° INE sur les bulletins scolaires, des relevés de notes ou auprès de votre établissement universitaire actuel*

Orientation envisagée pour 2019/2020 :

Etablissement universitaire, professionnel ou autre (mentionner le nom de l'établissement, la filière et l'adresse complète) :

Vœu n° 1 :

.....

Vœu n° 2 :

.....

Vœu n° 3 :

.....

Remarque : la possibilité vous est offerte de joindre la copie de vœux enregistrés sur la plate-forme « Parcours-Sup » au moment de ce dossier de sélection.

A le

Signature :

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- sportif en situation professionnelle -**

DISCIPLINE SPORTIVE :

NOM : Prénom :

Emploi actuel :

Aménagement de l'emploi (Convention d'Insertion Professionnelle, contrat d'image...) : OUI ⁽¹⁾
NON ⁽¹⁾

Remarques (liées à l'aménagement, au cadre d'emploi et/ou à la recherche d'emploi...) :

.....

.....

.....

.....

.....

A le

Signature :

(1) : rayer la mention inutile

AVIS DES TECHNICIENS
relatif à la demande d'entrée au sein de la structure de sport de haut niveau
dans la discipline suivante :⁽¹⁾

Le Sportif

NOM Prénom

Club - Département/ Région club.....

Avis de l'entraîneur de club (obligatoire)

NOM Prénom Club

.....
.....
.....
.....
.....

Avis du conseiller technique d'Etat ou fédéral (niveau national ou régional – si possible)

NOM Prénom Région

.....
.....
.....
.....
.....

(1) préciser le nom de la structure (pôle, structures associées, centre de formation de club professionnel, ...) et la discipline sportive

LETTRE DE MOTIVATION DU SPORTIF

Veuillez expliquer en une page maximum, de façon manuscrite, les motivations qui vous incitent à postuler pour une place au sein de la structure d'entraînement suivante :..... (1)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(1) préciser le nom de la structure (pôle, structures associées, centre de formation de club professionnel, ...) et la discipline sportive

CREPS de WATTIGNIES

Département du sport de haut niveau

OBJECTIFS DU SPORTIF
(inscrit en enseignement secondaire ou supérieur)

NOM Prénom

OBJECTIFS SCOLAIRES (SECONDAIRE / SUPERIEUR)

A court terme (fin d'année)	A moyen terme (2-3 ans)	A long terme (branche d'activité, métier)
Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - passage en 3^{ème} - passage en 1^{ère} (préciser filière) - Lycée - Passage en 3^{ème} année universitaire (préciser filière) - En situation d'emploi (préciser secteur) - ... 	Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - lycée professionnel - lycée général - université (préciser) - Bac pro, BTS - Concours de la fonction publique - Emploi (préciser filière) - ... 	Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - éducateur sportif - management - commerce, vente - paramédical - ...

OBJECTIFS SPORTIFS (indiquer l'échéance)

A court terme (fin de saison)	A moyen terme (l'olympiade)	A long terme (pratique en senior)
Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - maintien au pôle - pôle France - centre de formation - résultats internationaux - ... 	Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - pôle France - centre de formation - équipe de France de catégorie - contrat professionnel - résultats internationaux - ... 	Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - pôle France - participation aux JO - équipe de France senior ... - 1^{ère} division - contrat professionnel - ...

Quelle est, selon vous, la difficulté la plus importante que vous allez rencontrer ?

.....

.....

.....

Avez-vous déjà connu l'internat :

OUI

NON (barrer la mention inutile)

CREPS de WATTIGNIES

Département du sport de haut niveau

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

DISCIPLINE SPORTIVE :

- NOM et Prénoms :
- Age :
- Taille (cm) :
- Poids :
- Taille (vêtement sportif) S M L XL
- Club d'appartenance :
- Nom de l'entraîneur :
- Coordonnées de l'entraîneur (tél, @) :
-
- Niveau de pratique en club (départemental, régional, national, international) :
-
- Niveau de pratique en sélection (départemental, régional, national, international) :
-
- Palmarès des deux dernières années (titres, sélections, classement, ...) :
-
-
-

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION DU CREPS

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| ❖ Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau : | | |
| • ELITE | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| • SENIOR | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| • RELEVE | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ❖ Inscription sur la liste des sportifs "espoirs" ou « collectifs nationaux » | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

- ANNEXE 1 -**Informations relatives à la réforme du lycée
(pour les sportif(ve)s scolarisé(e)s au lycée Marguerite de Flandre de Gondecourt)**

RENTREE SEPTEMBRE 2019 : Double projet avec scolarité au lycée Marguerite de Flandre

- **Si votre enfant intègre le CREPS et entre en classe de 2nde (nouvelle classe de 2nde mise en place par la réforme du lycée) :**
 - Classe dédiée aux élèves sportifs de haut niveau de 2nde sous réserve d'un effectif total suffisant ;
 - Suivi des enseignements communs de la classe de 2nde : Français, Histoire Géographie, Langue Vivante A (Anglais pour tous les élèves), Langue Vivante B, Sciences Economiques et Sociales, Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Enseignement Moral et Civique, Sciences Numériques et Technologie. S'y ajoutera de l'Aide à l'Orientation et, selon les besoins des élèves, de l'Accompagnement Personnalisé ;
 - Dispense des 2 heures d'Education Physique et Sportive (modalités d'évaluation spécifiques) ;
 - Aucun enseignement optionnel, aucune compatibilité avec des dispositifs binationaux ou de section européenne ;
 - La pratique du Sport de Haut Niveau sera la seule option de votre enfant.
 - Des cours délocalisés en prévision au Creps. Pas de cours le samedi matin.

- **Si votre enfant entre en classe de 1^{ère} générale (nouvelle classe de 1^{ère} mise en place par la réforme du lycée et du baccalauréat) :**
 - L'ensemble des élèves devraient être regroupés dans une même classe pour les enseignements communs suivants : Français, Histoire Géographie, Langue Vivante A (Anglais pour tous les élèves), Langue Vivante B, Enseignement Moral et civique, Enseignement Scientifique. S'y ajoutera de l'Aide à l'Orientation et, selon les besoins des élèves, de l'Accompagnement personnalisé ;
 - Dispense des 2 heures d'Education Physique et Sportive (modalités d'évaluation spécifiques) ;
 - Choix de trois enseignements de spécialité parmi les 9 suivants :

Arts Plastiques	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE) Anglais	Mathématiques	Physique-chimie
Numérique et sciences informatiques	Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.)	Sciences Economiques et Sociales (S.E.S.)

- Pour faciliter les aménagements de la scolarité et rendre compatibles les Emplois du temps du Lycée et les demandes d'Entraînement des pôles, le choix des enseignements de spécialité pourrait être discuté au moment de l'inscription ;
- Aucun enseignement optionnel, aucune compatibilité avec des dispositifs binationaux ou de section européenne ;
- La pratique du Sport de Haut Niveau sera la seule option de votre enfant.
- Des cours délocalisés en prévision au Creps. Pas de cours le samedi matin.

- **Si votre enfant entre en classe de 1^{ère} technologique (STMG)**

- Pas d'aménagement spécifique assuré ; suivi de l'ensemble des cours au lycée ;
- Dispense des 2 heures d'Education Physique et Sportive (modalités d'évaluation spécifiques) ;
- La pratique du Sport de Haut Niveau sera la seule option de votre enfant.

- **Si votre enfant entre en Terminale, il/elle sera dans une classe soit Economique et Sociale, soit Scientifique, soit Technologique (STMG)**

- Suivi des enseignements de tronc commun pour chacune des séries, ES, S et STMG ; l'Anglais est automatiquement la LVA ;
- Dispense des 2 heures d'Education Physique et Sportive (modalités d'évaluation spécifiques) ;
- Aucun enseignement optionnel, aucune compatibilité avec des dispositifs binationaux ou de section européenne ;
- La pratique du Sport de Haut Niveau sera la seule option de votre enfant.
- Choix d'une spécialité parmi celles offertes au lycée :

Série ES	Série S	Série STMG
Economie Approfondie	Mathématiques	Mercatique
Mathématiques	Physique – Chimie	Ressources Humaines
Sciences Sociales et Politiques	Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.)	Gestion et Finance
	Informatique et Sciences du Numérique (I.S.N.)	

- Des cours délocalisés en prévision au Creps. Pas de cours le samedi matin.

- INFOS PRATIQUES -

Rentrée des structures

▪ Rentrée 2019-2020 des structures de Haut niveau au CREPS de Wattignies

La rentrée pour les sportifs de haut niveau au CREPS de Wattignies se décompose en **2 temps distincts** : la **semaine d'intégration (lundi 26 au vendredi 30 août 2019)** suivie d'une **rentrée officielle en lien avec le calendrier scolaire (2 septembre 2019)**.

➤ Semaine d'intégration (lundi 26 au vendredi 30 août 2019) :

Si la présence des sportifs n'est pas imposée par le CREPS, la semaine d'intégration permet d'anticiper un certain nombre d'actions éducatives/pédagogiques et d'activités obligatoires afin d'alléger les plannings souvent surchargés en cours d'année.

Cette semaine est organisée en coopération avec les responsables de structures d'entraînements et est couplé à des entraînements ou activités complémentaires pris en charge par les référents des structures.

Pour plus d'information, il est vous est conseillé de vous rapprocher des responsables de structures d'entraînements.

La participation à la semaine d'intégration sera demandée lors de la phase d'inscription.

Exemples d'activités organisées par le CREPS : informations sur les attentes en matière de vie scolaire et vie quotidienne (prioritairement pour les primo-arrivants ou les sportifs changeant d'établissement scolaire), cohésion de groupe, surveillance médicale réglementaire, diététique, tests mobilité et posture...

➤ Rentrée officielle (à compter du lundi 02 septembre 2019)

La présence de l'ensemble des sportifs inscrits au sein des structures d'entraînement est obligatoire.

▪ Les tarifs des pensions (à titre indicatif)

Exercice 2018/2019 (sous réserve de modifications de tarifs en conseil d'administration – mars 2019)

A savoir :

- Le CREPS établit les factures des pensions directement auprès des structures supports (fédération, ligue/comité ou club).
- Il appartient aux parents et/ou sportifs de se rapprocher des responsables de structures d'entraînements pour de plus amples renseignements quant aux modalités de paiements et éventuelles prises en charge.

➤ Semaine d'intégration : dernière semaine d'août

Pension complète (du lundi au vendredi)	135 €
Demi-pension (du lundi au jeudi) – déjeuner ou dîner et gouter	85 €
Externat (hors restauration)	30 €

➤ Période du calendrier scolaire/universitaire : septembre à début juillet

Pour les sportifs INTERNES hébergés au CREPS qui libèrent leur chambre durant les petites vacances scolaires	4 845,00 €
Pour les sportifs INTERNES hébergés au CREPS qui demandent lors de leur inscription à conserver leur chambre tout au long de l'année scolaire	5 815,00 €
Pour les sportifs universitaires INTERNES logés en chambre universitaire à proximité du CREPS dans le cadre d'un accord passé avec le C.R.O.U.S. de Lille	6 835,00 €
POUR LES ½ PENSIONNAIRES	2 960,00 €
POUR LES EXTERNES	1 000,00 €

Dans le cadre de sa politique d'aide au sport de haut niveau, la région Hauts-de-France est susceptible* de participer aux frais de pension et de demi-pension des sportifs inscrits en structures fédérales (hors centre de formation de club professionnel) lors de la période du calendrier scolaire.

Ces participations se caractérisent de la manière suivante :

- **700,00 €** par trimestre et par athlète **interne, originaire de la Région Hauts-de-France**, soit **2 100,00 €** par an
- **600,00 €** par trimestre et par athlète **demi-pensionnaire, originaire de la Région Hauts-de-France**, soit **1 800,00 €** par an
- **300,00 €** par trimestre et par athlète **interne d'une autre région**, soit **900,00 €** par an
- **200,00 €** par trimestre et par athlète **demi-pensionnaire d'une autre région**, soit **600,00 €** par an.

* : sous réserve d'une validation de la collectivité